

Mise au concours

Prix «Interprofessionnalité» de l'ASSM 2018

Avec la complexité croissante des traitements médicaux, le succès de la prise en charge médicale repose de plus en plus sur la collaboration interprofessionnelle. L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) avait publié en 2014 une «Charte» avec l'objectif d'encourager la collaboration entre les différents spécialistes du système de santé. En 2016, elle a mis au concours, pour la première fois, un prix pour récompenser les exemples de «Best Practice». La mise en œuvre de l'interprofessionnalité peut être orientée et soutenue grâce à de tels exemples.

En 2018, l'ASSM remet au concours le Prix «Interprofessionnalité» sur le thème de la collaboration interprofessionnelle dans le traitement ou la prise en charge de malades chroniques et de patients polymorbides et/ou de leurs proches.

Tous les projets qui remplissent les critères énoncés ci-après seront récompensés par un certificat de reconnaissance et présentés sur le site internet de l'ASSM.

Critères

- Il s'agit d'un projet réalisé (et non pas d'une idée ou d'un projet à réaliser) en 2017 et/ou 2018 dans les domaines du développement des compétences, de la mise en pratique ou de la recherche.
- Au moins trois groupes professionnels à l'activité autonome sont impliqués dans le projet; en conséquence, la requête doit être signée par au moins trois personnes appartenant à des groupes professionnels différents.
- Le projet se distingue par son originalité et son innovation et/ou par sa mise en œuvre.
- Le projet est décrit de manière compréhensible et aborde les principaux facteurs de succès et les éventuels obstacles.
- La description du projet présente de manière convaincante son utilité pour les patientes et les patients et/ou leurs proches.
- La description du projet présente de manière convaincante la valeur ajoutée du projet pour les professionnels impliqués.
- La requête comprend une brève lettre d'accompagnement, dans laquelle l'instance supérieure du projet fait part de son évaluation.

Les nominations pour le prix doivent parvenir au secrétariat général de l'ASSM au plus tard le 15 septembre 2018: mail@samw.ch. Les bénéficiaires du prix seront révélés lors du troisième symposium «Interprofessionnalité», le 27 novembre 2018 à Berne.